

FORMATIONS ADHÉRENTS

2022-2023



CONSEIL ET EXPERTISE COMPTABLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
« actions de formation »

Sommaire



Notre offre de formations en

Conseil Fiscal et Juridique

Transmission de mon entreprise : anticiper, sécuriser, optimiser.....	3
L'impôt sur les sociétés et la holding en agriculture.....	3
SCI, Holding, SAS... une société pour développer mon patrimoine immobilier.....	4
Comprendre l'actualité patrimoniale pour faire les bons choix	4

Notre offre de formations pour

Gérer son quotidien

Coûts de revient.....	5
Comprendre les liens entre ma trésorerie et mes résultats comptables.....	5
Établir mon point d'équilibre financier pour piloter mon exploitation et ma trésorerie.....	6
Vente directe et circuits courts : particularités administratives et comptables.....	6
Évaluation des risques professionnels : se mettre à jour !.....	7





Conseil Fiscal Juridique

TRANSMISSION DE MON ENTREPRISE : ANTICIPER, SÉCURISER, OPTIMISER

2
JOURS

TARIF
490 €^{HT}
VIVEA : 112€
(tarif 2022)

BELLEVILLE :
13 ET 20/10/2022
LAXOU :
8 ET 10/11/2022
BAR-LE-DUC :
10 ET 15/11/2022

PUBLIC

Tout exploitant agricole souhaitant transmettre tout ou partie de son exploitation, dans le cadre d'une association, d'un départ à la retraite ou d'une reconversion.

Vous envisagez de céder tout ou partie de votre exploitation. Savez-vous ce que vous allez transmettre ? À qui ? Quand ? Comment ? À quel prix ? Vous souhaitez transmettre votre patrimoine à votre famille ? Quand faut-il commencer ? Anticiper permet de transmettre plus sereinement et efficacement une entreprise pérenne, tout en préservant son cadre et niveau de vie.

OBJECTIFS

Être en mesure de transmettre son patrimoine professionnel et privé :

- en optimisant la fiscalité et l'organisation juridique des biens ;
- en préservant son pouvoir d'achat et son autonomie de décision ;
- et en assurant la pérennité de l'entreprise.

L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET LA HOLDING EN AGRICULTURE

1
JOUR

TARIF
290 €^{HT}
VIVEA :
de 70 à 100 €*


BAR-LE-DUC : 12/01/2023
LAXOU : 19/01/2023
BELLEVILLE : 24/01/2023

PUBLIC

Tout exploitant agricole en société connaissant le fonctionnement courant d'une société.

En tant qu'exploitant agricole, vous pouvez choisir entre l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés. En cas de multistructures, comment les organiser entre elles ? La structuration holding est-elle adaptée ?

La réglementation évolue. En tant que gérant, il est essentiel de bien connaître les différents dispositifs d'optimisation existants et de se poser les bonnes questions pour tirer au maximum profit de son montage sociétaire.

OBJECTIFS

Maîtriser les aspects relatifs à son régime fiscal et à la mise en place d'une holding, tant en matière de gestion de son patrimoine que d'optimisation fiscale et sociale.

*Selon la prise en charge VIVEA en 2023

SCI, HOLDING, SAS... UNE SOCIÉTÉ POUR DÉVELOPPER MON PATRIMOINE IMMOBILIER

1
JOUR

TARIF

390 €^{HT}
HORS VIVEA¹

BELLEVILLE : 13 /01/2023
LAXOU : 07/02/2023

PUBLIC

Toute personne souhaitant développer son patrimoine immobilier.

¹Pas de prise en charge VIVEA, non déductible des résultats comptables, pas de crédit d'impôt formation.

Vous souhaitez :

- Développer votre patrimoine immobilier en bénéficiant de l'impôt sur les sociétés, sous le régime des locations meublées ;
- Mettre en place un cadre juridique approprié pour la transmission de ce patrimoine en privilégiant les équilibres familiaux et en maîtrisant la fiscalité successorale ;
- Dynamiser votre patrimoine en optimisant les flux financiers entre votre entreprise et vos investissements privés.

Les sociétés patrimoniales (holding, SCI, SAS...) sont des outils particulièrement adaptés pour atteindre ces objectifs. Elles trouveront toute leur place dans votre stratégie de développement.

OBJECTIFS

Optimiser le développement de son patrimoine immobilier grâce aux mécanismes fiscaux et juridiques d'une société (SCI, holding, SAS...)

COMPRENDRE L'ACTUALITÉ PATRIMONIALE POUR FAIRE LES BONS CHOIX

1
JOUR

TARIF

290 €^{HT}
VIVEA : 70 à 100 €*

COMMERCY : 09/02/2023
BELLEVILLE : 14/02/2023

PUBLIC

Tout chef d'entreprise

Quelles sont les dernières nouveautés fiscales et patrimoniales ?

Ont-elles des répercussions sur la gestion de mon patrimoine ? Et si oui, que dois-je faire ?

Bien cerner les enjeux des dernières lois de finances et de l'évolution de l'actualité économique et juridique vous permettra de faire les bons choix dans la gestion de votre patrimoine professionnel et personnel.

OBJECTIFS

Réaliser, au regard de l'actualité récente, les arbitrages nécessaires pour créer, développer et sécuriser son patrimoine professionnel et personnel, grâce aux principaux moyens disponibles pour valoriser dans le temps sa trésorerie et ses capitaux.

^{*}Selon la prise en charge VIVEA en 2023

Gérer son quotidien

COÛTS DE REVIENT

2,5
JOURS

TARIF

590 €^{HT}

VIVEA :
150 à 200 €* 

BELLEVILLE :

06/01/23 (AM), 26/01 ET
09/02/23

BAR-LE-DUC :

10/01/23 (AM), 02/02 ET
07/02/23

PUBLIC

Tout exploitant agricole quelle que
soit sa production

+1
ÉTUDE
INDIVIDUELLE

600 €^{HT}

HORS VIVEA

Connaître ses coûts de revient est une étape indispensable pour se situer et prendre du recul sur son exploitation. Une démarche en groupe permet de comparer différentes stratégies et d'identifier ses marges de manœuvre.

OBJECTIFS

Piloter son exploitation en conjoncture instable en adoptant une stratégie adaptée à son exploitation ;

- Identifier les coûts de revient comme le repère économique de sa stratégie d'entreprise ;
- Déterminer ses propres coûts de revient ;
- Diagnostiquer le fonctionnement global de son exploitation, afin d'adapter sa stratégie ;
- Situer son exploitation et déterminer ses marges de progrès.

COMPRENDRE LES LIENS ENTRE MA TRÉSORERIE ET MES RÉSULTATS COMPTABLES

1
JOUR

TARIF

290 €^{HT}

VIVEA :
70 à 100 €* 

LAXOU: 12/01/2023

PUBLIC

Tout exploitant agricole dont
l'entreprise relève de l'impôt sur le
revenu au bénéfice réel ou à l'impôt
sur les sociétés.

Pourquoi mon comptable me trouve du revenu alors que je n'ai pas de trésorerie ? Pourquoi mon compte associé augmente, alors que ma trésorerie ne me permet pas de prélever ma rémunération ? Les liens entre les résultats des documents comptables de l'entreprise et la trésorerie sont parfois difficiles à établir. Dans un contexte économique qui fluctue très rapidement et sans repère historique, il est primordial d'avoir une méthode efficace pour analyser ses résultats et faire les bons choix de gestion et d'utilisation de ses ressources.

OBJECTIFS

Acquérir une méthode d'analyse pour faire le lien entre les résultats, la trésorerie et le revenu pouvant être prélevé par l'entrepreneur.

*Selon la prise en charge VIVEA en 2023

ÉTABLIR MON POINT D'ÉQUILIBRE FINANCIER POUR PILOTER MON EXPLOITATION ET MA TRÉSORERIE

1
JOUR

TARIF
290 €^{HT}
VIVEA : 98 €
(tarif 2022)

LAXOU : 06/12/2022
BAR-LE-DUC : 15/12/2022

PUBLIC

Tout exploitant agricole

Les dépenses annuelles sur une exploitation agricole sont en lien direct avec la phase de vie des exploitants et leur stratégie d'entreprise :

- **Quel produit minimum** dois-je dégager pour couvrir mes besoins financiers ?
- En cas de **déséquilibre de trésorerie**, quelles en sont les causes et comment y remédier ?
- **Comment le point d'équilibre financier peut aider** dans le pilotage de mon entreprise ?

Le point d'équilibre financier constitue un outil très utile pour gérer sa trésorerie. Il permet de piloter son entreprise, d'établir un plan d'actions et ainsi de faire les bons choix de gestion.

OBJECTIFS

Définir son point d'équilibre financier pour adapter sa trésorerie au contexte économique et à sa stratégie d'entreprise.

VENTE DIRECTE ET CIRCUITS COURTS : PARTICULARITÉS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

1
JOUR

TARIF
290 €^{HT}
VIVEA : 98 €
(tarif 2022)

BELLEVILLE : 28/11/2022

PUBLIC

Tout exploitant agricole faisant de la vente directe ou ayant le projet d'en faire

Vendre directement au consommateur nécessite de respecter certaines obligations réglementaires :

- **Comment tenir ma caisse ?**
- **Quelles sont les mentions indispensables** à faire figurer sur mes factures ?
- **Comment établir mes conditions générales de vente ?**
- **À quelles autres réglementations** dois-je prêter attention ? (accueil de clients, règles sanitaires...)

Par ailleurs, cette formation vous permettra de manipuler les outils informatiques "**Caisse**" et "**Devis facturier**" pour faciliter vos pratiques administratives et les échanges avec votre comptable.

OBJECTIFS

Mettre en place les bonnes pratiques concernant les conditions générales de vente, la caisse, les factures propres à la vente directe et utiliser les outils "**Caisse**" et "**Devis facturier**" de Cerfrance connect.

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS : SE METTRE À JOUR !

1
JOUR

TARIF
290 €^{HT}

VIVEA :
70 à 100 €*

BELLEVILLE : 31/01/2023
BAR LE DUC : 28/02/2023

PUBLIC

Tout exploitant agricole employant
du personnel, y compris saisonnier,
intérimaire, apprenti ou stagiaire.

La réglementation en matière sociale ne cesse d'évoluer avec notamment l'obligation du dépôt du document unique d'évaluation des risques professionnels sur une plateforme officielle au plus tard pour le 1^{er} juillet 2024. De plus, le document unique doit faire l'objet d'une mise à jour régulière (au moins une fois par an) et lorsqu'une modification survient sur l'entreprise.

Cette formation vise à vous permettre de comprendre les objectifs de la réglementation et d'y répondre en mettant en place les documents associés.

OBJECTIFS

Être capable de rédiger son document unique d'évaluation des risques professionnels, et/ou de le mettre à jour en ayant des notions sur la réglementation en matière de santé et de sécurité.

*Selon la prise en charge VIVEA en 2023



Restons connectés !

Besoin d'un accompagnement ? Contactez nos conseillers !
03 83 96 32 82 - contact@cerfrance-adheo.fr



cerfrance-adheo.fr



Tout au long de l'année, nos équipes travaillent pour vous informer des actualités qui vous concernent. Retrouvez nos vidéos, les replays de nos webinaires, nos magazines et bien plus encore sur nos réseaux !

Notre offre de formations est susceptible d'évoluer et d'être complétée au fil de l'année.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

- > votre espace client **Cerfrance Connect**
- > ou notre **site internet**.



Informations pratiques

PRIX DE NOS FORMATIONS

Le montant affiché correspond au tarif par personne. Le second montant s'applique aux personnes éligibles VIVEA (demande de prise en charge auprès de VIVEA).

La participation facturée tient compte des financements obtenus pour la campagne en cours.

MODALITÉS DE NOS FORMATIONS

Cerfrance Adheo peut être amenée à changer une date ou un lieu en fonction des intervenants ou des participants et se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.

HANDICAP

Pour toute personne en situation de handicap, veuillez nous contacter avant l'inscription afin d'échanger sur l'accessibilité à la formation et les adaptations possibles.

QUI EST ÉLIGIBLE VIVEA ?

Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole non-salariés, les aides familiaux, les conjoints collaborateurs, les cotisants de solidarité qui relèvent du régime agricole (MSA).

Pour être éligible VIVEA, le ressortissant de VIVEA doit être à jour du paiement de sa cotisation formation recouverte par la MSA.

Inscriptions

Bulletin d'inscription et fiches formations détaillées sur :

> **Cerfrance Connect** / Rubrique "Consulter"

> sur le site web www.cerfrance-adheo.fr.

Besoin d'une formation spécifique pour vous, vos salariés, avec d'autres agriculteurs ?

D'autres formations peuvent être mises en place sur demande.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Participer à une formation peut vous donner droit :

- > au crédit d'impôt Formation
- > à une prise en charge partielle du coût de votre remplacement

Plus d'informations auprès de votre comptable et/ou votre service de remplacement !



Contact

Cerfrance Adheo - 5 rue de la Vologne - 54520 LAXOU

Stéphanie MOREL - Chargée de mission Formation

03 83 96 32 82 - smorel@adheo.cerfrance.fr